



AAPPMA du Pont de Montvert

Le Parcours Patrimonial des sources du Tarn

Prix Charles Ritz 2014

Synthèse des connaissances acquises depuis la mise en place d'une gestion concertée avec la Fédération de pêche de Lozère et le Parc National des Cévennes.



Nom du Candidat : AAPPMA de la Haute Vallée du Tarn

Organigramme :

Président : François ALBRECHT

Vice Président : Olivier BLANC

Trésorier : Christian BERTRAND

Secrétaire : Yves DUSSERE

Membres : Olivier DAURAT , Bruno BOISSET,

Garde Particulier : Jérôme AZAIS

Nom du Projet : Parcours Patrimonial des Sources du Tarn

Date de réalisation : Parcours Patrimonial des sources du Tarn créé le 12 janvier 2002 .
Longueur doublée en 2008 pour environ 6 km aujourd'hui.

Seule la mouche artificielle « fouettée ou Tenkara » est autorisée.

Description du Projet : Etablir une zone active de sauvegarde de la Truite Fario de souche sauvage et ancestrale sur deux ruisseaux, le Tarn et la Verié.



Description du lieu, des moyens, des résultats

Le parcours est situé aux sources même du Tarn sur le Mont Lozère avec un dénivelé d'une cinquantaine de mètres pour une longueur de 6km. Mise en place d'un No Kill intégral avec réglementation spécifique.

La fréquentation a été mesurée sur 5 ans avec une moyenne de 150 pêcheurs sur la saison. La saison est courte du fait de l'altitude de 1400 mètres, la pêche à la mouche ne débute réellement que mi mai. Un carnet de prises journalière est obligatoire, ce qui permet de procéder à une statistique au fil des ans.

La maturité de la truite est atteinte au bout de 3 ans.

Résultats des carnets de prises du Parcours Halieutique des Sources du Tarn 2008/2009/2010/2011/2012

	10 à 15cm	16 à 20cm	21 à 25cm	26 à 30cm	>30cm	Total truites	ret/délivrées	année
Total	613	725	154	16	1	1509	79/94	2012
Total	771	560	142	44	2	1518	89/90	2011
Total	556	435	106	19	0	1116	70/90	2010
Total	377	222	91	10	0	700	69/75	2009
Total	934	596	152	21	0	1705	103/115	2008

Autres No Kill situés dans le secteur de l' AAPPMA : No Kill de l' Alignon, Bedoues sur le Tarn, Du Pont de Montvert sur le Tarn, sur la Gourdouze.

Soit 1/3 du linéaire de rivière en No-Kill du département.

Le parcours No Kill de l' Alignon est accessible aux pêcheurs au toc comme à la mouche. Les parcours No Kill de l' AAPPMA totalisent 11450 mètres de longueur soit la moitié du linéaire de parcours sans-tuer du département de la Lozère.

Contexte :

La pêche est une activité traditionnelle en Lozère et notamment sur les ruisseaux du Mont Lozère. La mise en place du Parc National des Cévennes a contribué à d'importantes modifications réglementaires afin de maintenir les équilibres entre les activités humaines, et la préservation de l'environnement. Le patrimoine naturel exceptionnel présent sur ce territoire est une véritable plus value pour le développement d'activités de pleine nature respectueuses des écosystèmes.

Le Président de l' AAPPMA est membre du conseil d' administration de la Fédération de pêche de la Lozère.

La Pêche au cœur du Parc : L' AAPPMA siège à la commission eau du parc national des Cévennes ainsi qu'au CESC (Conseil économique social et culturel). Les pêcheurs sont considérés comme des interlocuteurs privilégiés sur les questions relatives à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et la pêche est intégrée comme activité de nature valorisante pour l'économie locale.

Une plus value pour le territoire :

Dans un territoire très rural, la pêche est une activité de plein air.

150 pêcheurs par an fréquentent le parcours patrimonial des sources du Tarn. L'économie associée au déplacement, hébergements, restauration et autres dépenses de ces pêcheurs est estimée à 30 000 € d'après les statistiques de la FNPF.

Cinq guides de pêche visitent régulièrement le parcours avec leurs clients. Ceci représente environ 60 journées de guidage soit l'équivalent d'un emploi à mi-temps.

En 2012, 94 pêcheurs ont reçu un carnet de captures, 79 ont rempli et rendu ce document. Le nombre estimé de poissons pris par pêcheur est de 19 truites sauvages par jour.

Actions «en faveur de la protection de l'eau, des poissons ou des rivières»

Actions en faveur des milieux aquatiques :

Protéger l'eau pour protéger la pêche :

En étroite collaboration avec la FDAAPPMA de la Lozère, et la Parc National des Cévennes (PNC), l'AAPPMA du Pont de Montvert participe à des opérations de connaissance de la qualité des milieux aquatiques.

Le suivi de qualité :

Situées dans la zone cœur du Parc National des Cévennes, les sources du Tarn sont en très bon état écologique d'après l'Indice Biologique Global Normalisé avec une note de 20/20. L'entomofaune principalement composée de genres très polluosensibles. A cet altitude et dans un contexte très oligotrophe, la richesse faunistique est remarquable avec 41 familles et genres différents.

Cours d'eau	CODE	Station	Note IBGN (92)	GI	US	Robustesse	Cb2	IN	IV	Effectif Total
Le Tarn	150900	Mas Camargues	20	9	41	19	19	10	9	1908

Le Haut-Tarn a bénéficié en 2012 d'une campagne de pêches électriques afin d'améliorer les connaissances

Masse Eau	Cours d'eau	Localisation	Niveau typologique 1 calculé (paramètres physiques)	Niveau typologique 2 calculé (paramètres biologiques)	différence niveau NTT1-NTT2	Facteurs perturbateurs Principaux – FDPPMA48	classe de qualité (IP)
FRFR134	Tarn	A Mas Camargues (sources)	1.5	1.5	=	Pas d'altérations typologiques identifiées	11.1
		Aval Pont de Montvert	3	3	=	Pas d'altérations typologiques identifiées	11.7
		Aval Bedoues	4.5	4.5	=	Colmatage sable sur la station de pêche avec présence naturelle de dalle	12.1

L'analyse des résultats de pêches électriques réalisées sur le haut-Tarn met en évidence la bonne qualité de l'Indice Poisson de Rivière qui peut apporter un élément d'appréciation sur la qualité du bassin en comparaison avec d'autres stations. Naturellement, le Tarn à Mas Camargue n'est peuplé que d'une espèce : la truite commune (*Salmo trutta fario*).

Station Tarn à Mas Camargues

Il s'agit d'une station de suivi située dans la zone coeur du Parc National des Cévennes qui possède plus de 30 ans de suivi sur le paramètre poisson. Un IPR est réalisé tous les ans soit par les services de l'ONEMA soit par la FDPPMA48. En 2012, les résultats font apparaître pour l'espèce repère, la truite fario, une densité et une biomasse à l'hectare assez faible environ 40 kg/ha. Les historiques de pêche sur la zone relatent des valeurs plutôt comprises entre 70 et 90 kg/ha. Il s'agit d'un secteur préservé où aucune altération anthropique n'a été observée entre 2011 et 2012. Par contre, il est important de noter les conditions hydrologiques défavorables en 2011 (sécheresse) et deux phénomènes de crues importantes à l'automne et au printemps 2012. Ces deux éléments ont certainement eu un impact fort sur les stades juvéniles (0+ et 1+).

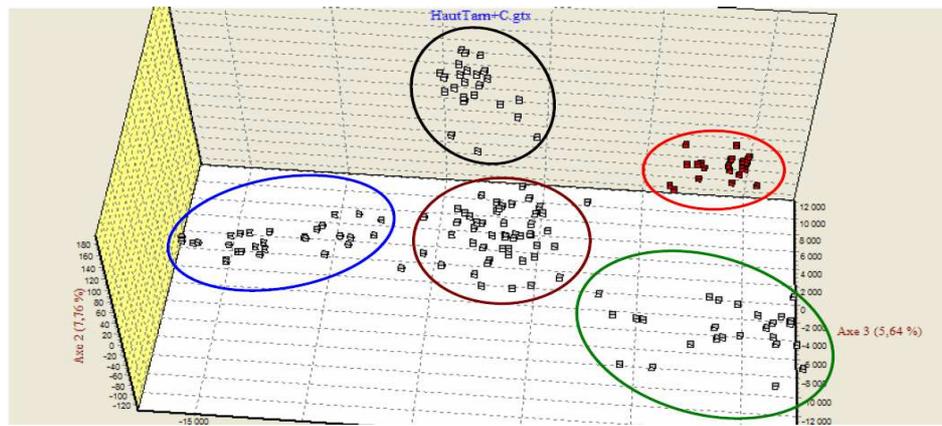
La station a également été fortement modifiée d'un point de vu hydro-morphologique. L'altération du peuplement, du à des phénomènes naturels, n'a pas eu de conséquence sur l'indice poisson. En 2013 la pêche électrique réalisée par l'ONEMA démontrait un regain naturel de la population à hauteur de 59 kg/ha pour 3890 individus. Cette donnée démontre la capacité d'auto-régénération de la population piscicole.



« remise à l'eau d'une truite du parcours patrimonial » (© Jean-Michel LENOIR)

Protection de la souche de truite fario du Haut-Tarn :

L'objectif de la mise en place du parcours patrimonial des sources du Tarn est de veiller à la protection de la souche de truite locale. En 2011 une analyse génétique réalisée avec M. Patrick Berrebi (directeur de recherche au CNRS) a confirmé que depuis la mise en place de la gestion patrimoniale en 2002 avait atteint l'objectif du 100% souche endémique.



Analyse multidimensionnelle (AFC) montrant l'indépendance génétique de truites du **Haut Tarn** (ellipse rouge) vis à vis des truites **domestiques** (en brun; ici deux piscicultures commerciales représentées), mais aussi vis-à-vis de deux échantillons du Tarn situés dans les départements de la Lozère (en vert, le **Bèthuzon**, affluent de la Jonte et du Tarn) et du Tarn (en bleu ; l'**Oulas** affluent du Dadou et du Tarn) et d'un échantillon de l'Allier (en noir, rivière **Chantelouve**, source du Chapeauroux), ayant servi pour des rempoisonnements. Visiblement, aucune souche naturelle ou domestique n'a influencé le peuplement actuel du Haut Tarn.

Conclusion de l'étude :

« Le plus probable est que cette population du Haut Tarn est une forme naturelle ancestrale et mérite donc une protection patrimoniale. Il reste cependant un faible risque que cette population soit issue d'un repeuplement ancien utilisant une souche locale (générateurs issus de rivières du bassin du Tarn). » *Patrick Berrebi le 11 décembre 2009*

Les observations faites démontrent une véritable identité génétique des truites du Haut-Tarn qui se sont adaptées aux conditions particulières du Mont-Lozère. Cette souche particulière est un maillon important de la biodiversité du Parc Nationale des Cévennes et de la Lozère.

Le Haut-Tarn a bénéficié en 2012 d'une campagne de pêches électriques afin d'améliorer les connaissances ichtyologiques

Actions pour la pêche et les pêcheurs :

Maintenir l'activité pêche au sein d'un Parc National est en soi un enjeu important. Plutôt que d'interdire la pratique de la pêche dans la zone cœur du parc, il a été choisi de responsabiliser les pêcheurs en adoptant une réglementation qui permet de concilier la pêche à la préservation des populations piscicoles et de la qualité des milieux aquatiques. L'accès réservé aux pêcheurs détenteurs d'une carte journalière « d'accès et de capture »* sur le parcours patrimonial est à la fois un outil de sensibilisation, et de statistiques. Les retours sont très positifs, les pêcheurs sont responsabilisés quant à l'aspect « préservé » du parcours et des populations piscicoles, et contribuent à la connaissance de la qualité de pêche du parcours.

*lien de téléchargement de la carte journalière : http://www.lozerepeche.com/truite/pages_accueil/Carte-journaliere-2013-acces-au-parcours-halieuque-patrimonial-des-sources-du-Tarn.pdf

Actions de communication et de formation des jeunes :

La Haute Vallée du Tarn est régulièrement le lieu de tournage de reportages en raison de l'aspect préservé de son cadre. En 2013, un film appelé « Le Tarn, rivière patrimoniale » a été réalisé sur la démarche entreprise par l'AAPPMA .On voit comment les acteurs du territoire et de la pêche ont su valoriser la pêche au sein du PNC.

L'AAPPMA du Pont-de-Montvert n'est pas pourvue d'école de pêche, ses responsables sont toutefois très actifs et accordent une part importante de leur temps de bénévolat à la sensibilisation des pêcheurs, en particulier des jeunes. Les guides de pêche de la Compagnie des guides de la Lozère ont pour habitude d'organiser des stages de pêche à la mouche pour les jeunes. La sensibilisation de ces derniers est assurée à l'occasion de rencontre au bord de l'eau. Ces moments d'échanges sont aussi un moyen d'évaluer la satisfaction globale des pêcheurs qui parfois découvrent la pêche avec la possibilité de capturer des truites sauvages dès leurs premières heures de pratique.

La plaquette éditée par l'AAPPMA reprend une carte descriptive des parcours ainsi que toutes les informations utiles aux pêcheurs.

Fait par l' AAPPMA de la Haute Vallée du Tarn en Juin 2014.